

Ka.-

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

DECRET

PRESIDENCE DU CONSEIL

MINISTERE DE LA FONCTION
PUBLIQUE, DU TRAVAIL
ET DES AFFAIRES SOCIALES

ANNEE 1965 - N° 186 /PC/MFPTAS/DP.2

SOMMAIRE :

LE PRESIDENT DU CONSEIL
CHEF DU GOUVERNEMENT DU DAHOMEY,

Reclassement.-

- Présenté par le Directeur du Personnel,
- VU la Constitution du 11 Janvier 1964 ;
- VU le Décret n°33/PR. du 25 Janvier 1964 portant formation du Gouvernement de la République du Dahomey ;
- VU le Décret n°64-54/PC/SGG du 2 Mai 1964 fixant les attributions des Membres du Gouvernement ;
- VU la Loi n°59-21/ALD. du 31 Août 1959 portant statut général de la Fonction Publique du Dahomey et les actes qui l'ont modifiée ;
- VU le Décret n°59-218 du 15 Décembre 1959 portant modalités communes d'application du statut général de la Fonction Publique du Dahomey et les actes qui l'ont modifié ;
- VU le Décret n°59-222 du 15 Décembre 1959 portant règlement sur la rémunération, les indemnités et avantages matériels divers alloués aux fonctionnaires des Administrations et Etablissements Publics de l'Etat et les actes qui l'ont modifié ;
- VU le Décret n°63-4/PR-MEFP. du 14 Janvier 1963 portant statuts particuliers du Cadre des Personnels de l'Institut de Recherches Appliquées du Dahomey ;
- VU le Décret n°180/PC/MFPTAS du 17 Septembre 1964 portant modification du Décret n°63-4/PR-MEFP. du 14 Janvier 1963 ;
- VU le Décret n°72/PC/MFPTAS/DP.2 du 22 Mai 1964 portant nomination de Mlle OLYMPIO Josine Béatrice dans le Corps des Chargés Adjoints de Recherches de l'I.R.A.D. ;
- VU la demande de reclassement dans le Corps des Chargés de Recherches de l'I.R.A.D., formulée par Mlle OLYMPIO ;
- VU la lettre n°281/MENC. du 20 Février 1965 du Ministre de l'Education Nationale et de la Culture,

DECRETE :

ARTICLE 1er.- Mlle OLYMPIO Josine Béatrice, Chargé Adjoint de Recherches de 2ème classe, 1er échelon stagiaire, titulaire de la licence ès-lettres (spécialité histoire), est, conformément aux dispositions de l'article 59 du Décret n°180/PC/MFPTAS. du 17 Septembre 1964, reclassée dans le Corps des Chargés de Recherches de l'I.R.A.D., en qualité de Chargé de Recherches de 2ème classe, 1er échelon stagiaire.

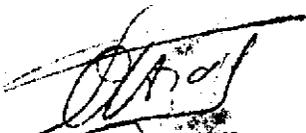
Mlle OLYMPIO Josine Béatrice est maintenue à la disposition du Ministre de l'Education Nationale et de la Culture, à Porto-Novo.

.../...

ARTICLE 2.- Les solde et accessoires de l'intéressée sont imputables sur le chapitre 310-23, article I du budget national, exercice 1965.

ARTICLE 3.- Le présent décret, qui a effet, au point de vue ancienneté à compter du 6 Janvier 1964, date de prise de service de l'intéressée et au point de vue solde à compter de la date de sa signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République du Dahomey ./.-

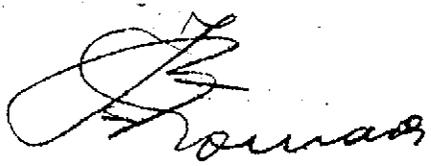
VU:
LE CONTROLEUR
FINANCIER,


C. MIDAHOEN.

COTONOU, le 20 MAI 1965

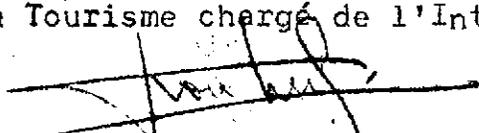
VU:
Le Ministre de la Fonction Publique,
du Travail et des Affaires Sociales,


Théophile PAOLETTI.-

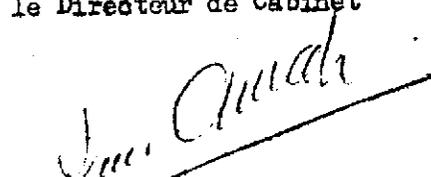


J. AHOMADEGBE-TOMETIN

VU:
Pr. Le Ministre de l'Education Nationale et de la Culture absent, et pd, le Directeur de Cabinet
Le Ministre de la Jeunesse, des Sports et du Tourisme chargé de l'Intérim,


I. KOUTON.

VU:
Pr. Le Ministre des Finances, des Affaires Economiques et du Plan,


E. AMAH

- ORIGINAL I
- JORD I
- PCG 8
- MEPTAS I
- DFP I
- DP 4
- MFAEP I
- MENC I
- DGF I
- DB I
- DC 2
- CF I
- DI I
- Trésor I
- Pensions I
- I.R.A.D. I
- Intéressée I